



# MANDAT CONCOURS SÉLECTIF AU CHAMPIONNAT DE FRANCE - SALLE 2X18M

## Championnat départemental du Rhône 69

### Samedi 23 et dimanche 24 novembre 2019

Gymnase Raymond Barlet, 30 Avenue du 11 Novembre 1918  
69110 SAINTES FOY-LES-LYON - GPS Lat 45° 44.168' long 4° 47.740'



<b>DISTANCE</b>	2x18m – Sélectif pour le Championnat de France en Salle et support du Championnat départemental 69
<b>BLASONS</b>	Tri-Spot de 40 pour toutes les catégories sauf Benjamin CL, Minimes CL Cadets BB en Tri-spot de 60.
<b>RYTHME</b>	AB/CD avec Chrono-tir, le club se réserve la possibilité de supprimer un départ ou de changer le rythme des tirs si le concours est incomplet. Pensez à nous laisser un contact lors de votre inscription pour vous prévenir. Echauffement à distance sur blason. Flèche éliminatoire et verre de l'amitié à la fin de chaque départ
<b>ARBITRES</b>	<b>Samedi 23 novembre</b> : Hélène BOYER - Jean Marc PARIS <b>Dimanche 24 novembre</b> : Denis DAVID NILLET - Alain BLANCHARD et Frédéric MOLLET (stagiaire)
<b>RÉCOMPENSE</b>	Titre & récompense de Champion Départemental au/à la premier(e) archer(e) du 69 de chaque catégorie; Les 3 premier(e)s de chaque catégorie. La meilleure équipe Classique et Poulie (prise en compte des 3 meilleurs scores par club) Remise des récompenses le dimanche 16h45.
<b>TARIFS</b>	<b>8€</b> pour les Benjamins, Minimes, Cadets (départ supplémentaire : <b>6€</b> ) <b>10€</b> pour les Juniors, Séniors 1 Séniors 2 et Séniors 3 (départ supplémentaire : <b>8€</b> ) Le règlement s'effectuera à votre arrivée au greffe (espèce ou chèque à l'ordre des archers de l'ouest). <b>Présentation de la licence 2020 obligatoire</b> <b>La tenue de club ou une tenue blanche et des chaussures de sport seront exigées.</b> Une buvette proposant des boissons chaudes et froides, des sandwiches ainsi qu'un assortiment de pâtisseries sera à votre disposition tout le long du weekend
<b>INSCRIPTIONS</b>	<b>Seules les inscriptions via le <a href="#">formulaire électronique</a> ou par email : <a href="mailto:archersdelouest+concours@gmail.com">archersdelouest+concours@gmail.com</a> seront prises en compte.</b> <b>Date limite d'inscription le mardi 19 novembre 2019 à 21h00.</b> Merci de nous prévenir en cas de désistement. Toutes les informations sur la page : <a href="https://archersdelouest.fr/activites/concours-salle-ffta">https://archersdelouest.fr/activites/concours-salle-ffta</a>

Départ N°	Jours	Ouverture du greffe	Echauffement (30 min)	Début des tirs
1	Samedi après-midi	13h00	13h15	14h00
2	Samedi soir	18h00	18h15	19h00
3	Dimanche matin	8h00	8h15	9h00
4	Dimanche après-midi	13h00	13h15	14h00



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



Association type Loi de 1901 reconnue organisme d'intérêt général (Art 200 et 238 bis du CGI)

Agrément Jeunesse et sport n° 69071360 du 11/09/2007

Siret : 750 900 649 00013